

Publié le 7 mai 2021

Pascal Bolo : « Les Epl ont besoin de confiance pour aller vers les financements européens »

Adjoint au maire de Nantes, vice-président de Nantes Métropole, président de la SEMITAN et membre du bureau de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl), Pascal Bolo est aussi Président de SGI Europe. Il encourage les Epl à dépasser leurs résistances pour solliciter les fonds européens dans le cadre des chantiers de la relance.



Les Epl françaises regardent-elles vers Bruxelles pour envisager de nouveaux développements ? Sont-elles frileuses ou très proactives ? Comment expliquer les résistances si elles existent ?

En général, les fonds européens semblent être réservés aux spécialistes, à ceux qui ont le temps de s'investir pour les décrocher ou encore aussi à ceux qui ont une bonne connaissance des arcanes des institutions européennes pour en obtenir l'octroi. Enfin, certaines collectivités ou Epl ont la chance de disposer en interne d'une compétence technique pour traiter le sujet avec le niveau de connaissance qu'il requiert. **Pour beaucoup, les demandes de fonds européens semblent inaccessibles car c'est un sujet encore assez méconnu par les Epl.** En particulier, il y a une méconnaissance de l'éventail de fonds disponibles, notamment sur les sujets couverts par ces financements. Les mêmes difficultés récurrentes sont identifiées : lourdeur administrative dans la constitution des dossiers, la langue anglaise qui peut constituer un barrage, le manque de moyens humains et financiers pour rédiger les dossiers, la méconnaissance des relais nationaux pour les

fonds européens, notamment les autorités de gestion placées sous l'autorité des régions.

Quel est le rôle du SGI Europe et donc le vôtre ? En quoi le destin des Epl françaises et d'autres pays européens se joue-t-il à Bruxelles ?

Pour rappel, [SGI Europe](#) est le mouvement européen des entreprises qui fournissent des services publics et d'intérêt général. Ce partenaire social européen, reconnu officiellement par les institutions européennes, défend les priorités et enjeux de ces acteurs essentiels au service des citoyens. Nombre de ses membres sont des Epl et leur action proactive est reconnue dans toutes les commissions et groupes de travail. **SGI Europe se positionne régulièrement sur les grands dossiers qui affectent les Epl**, et notamment sur : la définition européenne de la PME, les règles des marchés publics, la transition écologique et numérique... La FedEpl vient d'ailleurs de publier un [Panorama des Epl](#) qui présente la diversité et l'importance de ces entreprises dans toute l'Europe.

Les Epl françaises « consomment-elles » assez de crédits européens ?

En général, leur manque de connaissance et la peur des lourdeurs en termes de suivi pour justifier l'obtention des fonds sont des freins importants. Les Epl ont besoin de confiance pour aller vers les financements européens, d'agilité et de ressources pour faire des demandes de crédits. En tout cas, il y a une claire « demande d'Europe » de la part des Epl. Si le coût initial est important pour les Epl, il est important qu'elles sachent qu'**une fois dans la boucle, la procédure devient nettement plus fluide**. Très souvent, les Epl renouvellent leurs demandes sur les mêmes fonds et obtiennent gain de cause. Il y a donc un investissement indéniable au départ, qui donne ensuite place à une facilité de gestion et de suivi des demandes. **De fait, SGI Europe dialogue régulièrement avec la Commission européenne pour que les Epl bénéficient de plus grandes facilités administratives**. En outre, la FedEpl est pleinement mobilisée sur le sujet, notamment via le portail Aides-territoire dédié aux Epl qui recense toutes les aides disponibles et destinées spécifiquement aux acteurs de l'économie mixte. Un guide sur les financements européens est également en cours d'élaboration.

Donc, la terre promise bruxelloise n'est pas si inaccessible qu'elles pourraient le croire...

Les Epl doivent prendre contact avec les autorités de gestion, les régions, car c'est auprès d'elles qu'elles peuvent obtenir les informations nécessaires pour faire aboutir leurs démarches. En effet, des financements sont disponibles dans tous les secteurs, notamment ceux à l'ordre du jour de l'agenda européen. Il s'agit des secteurs liés aux transitions énergétique, écologique, numérique, mais aussi celui de la rénovation des bâtiments ou encore le développement des territoires. **Ainsi, les priorités européennes, une fois définies, se traduisent directement dans l'attribution de fonds... d'où l'importance d'être représenté à Bruxelles !**